

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : gautis3

<https://www.cadre21.org/membres/79499f8fed6a825c176ac216>

Date d'obtention : 2023-11-23 18:56:31

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Dès qu'un de nos élèves vient voir un intervenant pour nommer une situation possible de sextage, il faut mettre en action la trousse de sextage. On commence par parler avec le témoin qui signale ou la victime. Puis on inverse si on a rencontré le témoin on va vers la victime, vice-versa. À l'aide des grilles de la trousse, on collecte des informations afin de mieux évaluer la situation à savoir si nous sommes en présence ou non de sextage, la répercussion possible de ce sextage et si l'on doit rencontrer d'autres témoins ou encore l'instigateur. À la lumière des informations recueillies, il faudra tenter d'émettre si le geste est de nature impulsive ou malveillante. Si c'est impulsif, enclencher la politique interne de l'école ou du CSS. Si c'est malveillant, on contacte les services policiers en mentionnant que c'est un cas de Sextage. Il est possible de confisquer le cellulaire de l'instigateur. Autre point super important, mais que je n'ai pas mentionné dès le début, c'est de rassurer et d'offrir de l'aide psychologique à la victime et aux témoins.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Si un adulte comme un parent vient nommer une possible situation de sextage, le référer à la police. On démarre la trousse de sextage à partir du signalement de la victime ou d'un témoin. Malgré l'apparence de photo standard non compromettante (ex: bikini sur la plage), poursuivre l'investigation autant du côté de la "victime" que l'autre élève ayant reçu la ou les photos, dans le but de bien vérifier, mais aussi d'en profiter pour éduquer sur le sujet. Lorsqu'un adulte fait partie du sextage, obtenir le plus d'informations de la part de la victime et possiblement des témoins, mais de contacter le corps policier. Confisquer le cellulaire du possible instigateur lorsque c'est jugé que le motif est de nature malveillante et de contacter avec la police sans l'interroger.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Ne pas vouloir voir les preuves. Les élèves veulent montrer souvent les preuves pour que nous les croyons, mais on participe à quelque part à la diffusion des photos compromettantes. Appeler la police est seulement moi, une étape délicate, mais il faut se dire que nous le faisons en ayant de bonnes intentions et que pour le bien des jeunes que nous le faisons. On veut protéger la victime, mais on veut aussi qu'ils puissent être éduqués par la même occasion. Parler de photos à caractère sexuel est aussi délicat, les jeunes sont mal à l'aise avec leur corps. Informer les parents aussi. Est-ce que cela va faire en sorte que je ne ferai pas les étapes proposées par la trousse? Aucunement!! Il faut juste être honnête avec soi-même et s'attendre à vivre ou observer un certain malaise. Mais l'objectif final reste tout de même d'aider, de rassurer et d'éduquer dans de telles circonstances.